

# Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



## Faire « local » avec un accent étranger : entre inclusion et minorisation

Alexei Prikhodkine

Numéro 12, 2019

Inclusion, exclusion et hiérarchisation des pratiques langagières dans les espaces plurilingues au 21<sup>e</sup> siècle  
Inclusion, Exclusion and Hierarchization of Language Practices in Multilingual Contexts of the Twenty-First Century

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1066525ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1066525ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

### ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Prikhodkine, A. (2019). Faire « local » avec un accent étranger : entre inclusion et minorisation. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (12), 125–147. <https://doi.org/10.7202/1066525ar>

### Résumé de l'article

L'étude à la base de cet article montre que, dans le contexte de la diversité croissante de la population suisse, des ressources langagières relevant de la variation régionale commencent à signifier de nouvelles frontières de type ethno-national. Ce changement indexical consiste à exclure de la signification sociale d'une variante locale le trait d'ethnicité majoritaire lorsqu'elle côtoie des marques d'accent étranger, ce qui annule la plus-value que les personnes migrantes pourraient retirer de l'usage de variantes locales. Ce résultat démontre un paradoxe : l'appropriation par des personnes issues de l'immigration des ressources langagières qui permettent une intégration sociale ne contribue pas à réduire leur minorisation.

## Faire « local » avec un accent étranger : entre inclusion et minorisation

Alexei Prikhodkine

*Université de Genève*

### Résumé

L'étude à la base de cet article montre que, dans le contexte de la diversité croissante de la population suisse, des ressources langagières relevant de la variation régionale commencent à signifier de nouvelles frontières de type ethno-national. Ce changement indexical consiste à exclure de la signification sociale d'une variante locale le trait d'ethnicité majoritaire lorsqu'elle côtoie des marques d'accent étranger, ce qui annule la plus-value que les personnes migrantes pourraient retirer de l'usage de variantes locales. Ce résultat démontre un paradoxe : l'appropriation par des personnes issues de l'immigration des ressources langagières qui permettent une intégration sociale ne contribue pas à réduire leur minorisation.

### Abstract

The study on which this article is based shows that, in the context of the growing diversity of the Swiss population, linguistic resources related to regional variation are beginning to signify new ethno-national boundaries. This indexical change consists in excluding from the social meaning of a local variant the trait of majority ethnicity when alongside with foreign accent features, which cancels out the added value that migrant people might derive from the use of local variants. This result points to a paradox: the appropriation of linguistic resources by people with a migrant background that allow for social integration does not contribute to reducing their minorization.

À la fin du 20<sup>e</sup> siècle, la Suisse mettait en place une politique d'intégration, dont l'objectif était d'établir une égalité des chances entre Suisses et étrangers dans la société suisse, notamment dans l'accès aux ressources économiques et la participation à la vie publique (Conseil fédéral suisse, 2018). Dès le départ, à l'instar d'autres pays occidentaux (Hogan-Brun, Mar-Molinero et Stevenson, 2009), l'acquisition des compétences en langue nationale était présentée comme une des composantes principales du processus d'intégration. Avec le temps, l'importance accordée aux prérequis linguistiques a même augmenté : les connaissances en langue nationale sont vues aujourd'hui comme jouant un rôle-clé (Conseil fédéral suisse, 2010 : 23). En outre, non seulement les prérequis linguistiques concernent différentes phases du processus d'intégration, mais ils sont devenus un outil privilégié d'appréciation des progrès effectués par les migrants en matière d'intégration.

Si la langue locale est omniprésente dans le discours officiel sur l'intégration, force est de constater qu'aucun article de loi ne mentionne *quelle variété de langue* les migrants doivent apprendre. Flubacher (2013) observe ainsi que l'effacement de la diglossie allemand/suisse-allemand dans les mesures d'intégration proposées, notamment en ce qui concerne des cours de langue, entraîne une situation paradoxale : quand bien même le suisse-allemand favorise l'intégration sociale à travers sa domination à l'oral et sa valeur de loyauté, il n'est pas promu dans le cadre de l'enseignement destiné aux migrants dans la partie germanophone de la Suisse. Cela renforce le rôle du suisse-allemand dans le processus de différenciation entre les migrants et les Suisses « de souche » ainsi que le sentiment que seuls les résidents de l'ethnicité majoritaire en sont les locuteurs légitimes. La minorisation des personnes issues de l'immigration à travers la réinterprétation de frontières ethno-nationales sur la base de ressources langagières n'est cependant pas propre aux situations diglossiques ni au cas particulier de la Suisse. Moyer et Martin Rojo (2007) rapportent en effet comment, à Barcelone, le bilinguisme castillan-catalan est idéologiquement investi pour représenter les migrants comme *Autres* : le castillan – langue officielle dans toute l'Espagne – semble réservé à la communication avec les migrants, tandis que le catalan – langue co-officielle sur le territoire de la Catalogne – reste la langue utilisée entre les Catalans « de souche ».

Tout porte donc à croire que les conflits liés à la hiérarchie des langues ou des variétés de langue présentes sur un territoire donné peuvent être investis de nouvelles significations, où les ressources langagières jadis perçues comme manquant de prestige et exprimant des appartenances régionales et sociales commencent à signifier de nouvelles frontières de type ethno-national. Cette dynamique peut s'expliquer par les changements socio-démographiques des dernières décennies, dont la notion de « super-diversité » rend compte. Cette notion, proposée par Vertovec (2007), prend en compte les conséquences du changement de profil de l'immigration à partir des années 1990 et, plus précisément, de la diversification – ou

de la perception d'une diversification<sup>1</sup> – à la fois sociale et géographique des origines des migrants. Ainsi, en Suisse, par exemple, les pays de provenance des migrants ne sont plus circonscrits à l'Union européenne, comme c'était le cas avec les migrants italiens, espagnols et portugais dans les années 1950 à 1980. Par rapport à ces derniers, les nouvelles minorités présentent moins de similitudes avec la population autochtone en matière de formation, de profil socioprofessionnel, de religion et de langue (Fibbi, Lerch et Wanner, 2007 : 1123). Ces transformations sociales ont abouti à des rapports plus complexes entre langue et ethnicité, qui remettent en question la conception traditionnelle de l'identité nationale et le paradigme dominant « une langue, une nation, un territoire » (Pujolar, 2007). Selon Brubaker (2010 : 73), cette remise en question prend forme de l'écart entre nation et État ou entre nationalité culturelle et citoyenneté légale, écart qui rend compte de situations où l'on peut devenir citoyen d'un État sans être admis dans la catégorie des nationaux, même si la nationalité et la citoyenneté devraient être intrinsèquement liées dans un État-nation idéal. Dans ces conditions, les différences linguistiques peuvent être interprétées de manière à rendre compte de l'écart entre les citoyens et les nationaux. À cet égard, les ressources relevant de la variation régionale sont plus à même d'être investies de valeurs ethno-nationales renvoyant à l'ethnicité majoritaire, dans la mesure où, contrairement aux éléments marqués par l'officialité, les traits régionaux, ayant moins de prestige, véhiculent généralement une certaine idée de terroir. Mais si les nouvelles valeurs ethno-nationales sont déterminées localement (par ex., à l'échelle d'un territoire particulier), il faut bien comprendre que, comme dans tout processus sémiotique fondant une idéologie, le nouveau type de frontières s'inscrit aussi dans un cadre de significations plus larges et plus globalisantes (voir Costa, Lambert et Trimaille, 2012), comme, par exemple, les tensions évoquées ci-dessus entre État et nation dans les États-nations du 21<sup>e</sup> siècle.

Comme aucune étude, à ma connaissance, n'a investigué cette dynamique au niveau de la variation régionale, la recherche présentée dans cet article vise à combler cette lacune, en examinant la signification sociale d'un trait phonétique stéréotypé du « français régional » de la Suisse romande – la variante phonétique [-e:j] – dans deux types de discours définis en fonction de la présence ou de l'absence de traces d'« accent étranger ». Avant de discuter de la méthodologie et des résultats, je présenterai d'abord les notions théoriques permettant de rendre compte d'un changement de signification sociale d'un élément linguistique pour ensuite m'intéresser à la question de l'appropriation de la variation régionale par des locuteurs issus de l'immigration et enfin examiner le paysage sociolinguistique en Suisse romande.

---

1. Certains chercheurs parlent plutôt de l'augmentation de la « diversité subjective » (Grin, Sfreddo et Vaillancourt, 2010), en arguant qu'il s'agit davantage d'un changement de perception de la diversité plutôt que d'une nouvelle forme de diversité (voir Piller, 2016 pour un développement).

## Style et variation linguistique

La notion de style, telle que développée en sociolinguistique à partir des années 2000, a apporté un nouvel éclairage sur la signification de la variation linguistique. Par rapport aux approches précédentes, sa particularité est d'envisager qu'une variante linguistique n'a pas une signification sociale fixée une fois pour toutes : celle-ci se définit en effet à l'intérieur de styles qui sont des ensembles de variables faisant partie d'un système de distinction (Irvine, 2001 ; Eckert, 2008, 2012). À cet égard, Coupland (2007 : 23-24) parle de la signification sociale des variantes linguistiques comme d'un potentiel qui peut être activé, validé ou remis en question. De cette façon, un élément linguistique peut apparaître dans différents styles, véhiculant des significations différentes. Le fait qu'une telle signification soit activée dans un champ de potentialités – ou champ indexical, dans les termes d'Eckert (2008) – est dû à des indices contextuels, qui peuvent être autant verbaux que non-verbaux. Ces derniers – comme une photo (Rubin, 1992), une mention écrite d'appartenance nationale (Niedzielski, 1999), un jouet (Hay et Drager, 2010) ou un nom propre (Prikhodkine et Correia Saavedra, 2016) – fournissent aux auditeurs une information sociale sur le locuteur et le style associé.

Le contexte stylistique peut bien sûr aussi être défini par le matériel linguistique lui-même : un ensemble de pratiques perçu comme un style distinctif (par ex., un « accent vaudois »). Campbell-Kibler (2007) a démontré l'effet que peut avoir l'incorporation d'une même variante phonétique dans des styles (« accents ») différents : par exemple, la variante vélaire de (ING) tend à accentuer la perception de l'accent comme homosexuel, quand bien même cet élément ne véhicule pas par ailleurs de connotations d'homosexualité dans des styles non perçus comme homosexuels. Un effet semblable a été observé pour la variante avancée de /s/ en danois de Copenhague (Pharao, Maegaard, Spindler Moller et Kristiansen, 2014).

Le fait qu'un élément linguistique peut apparaître dans différents styles et qu'il n'a pas de signification sociale fixe implique une possibilité de combinaison de ressources linguistiques provenant de styles différents. C'est ce qu'Eckert (2012) appelle *bricolage*, pratique stylistique qui consiste à réinterpréter des variables et à les combiner avec d'autres pour créer des nuances de styles ou de nouveaux styles. Si cette pratique a été largement documentée à travers l'étude des positionnements identitaires en lien avec le genre (par ex., Zimman, 2017) ou l'ethnicité (par ex., Bucholtz, 2004), des situations de contact de langues où des migrants de la première génération combinent des ressources de leur langue « d'origine » avec des éléments linguistiques de la L2 relevant de la variation régionale, restent peu étudiées.

## Accent étranger et accent local : un mélange impossible ?

À l'instar de la dialectologie anglo-saxonne (Britain, 2016), le domaine de l'étude des « français régionaux » est resté, à quelques exceptions près (voir, par ex., Géa et Gasquet-Cyrus, 2017), en marge du tournant post-structuraliste des sciences sociales que je viens de décrire à travers les notions de style et de bricolage. Nombre de travaux relevant de ce domaine continuent, en effet, de présenter leurs locuteurs sous la forme d'un faisceau stable de catégories sociales et de naturaliser « le fait régional » à travers son inscription dans la catégorie des locuteurs natifs, phénomène que j'appelle « sédentarisme nativiste »<sup>2</sup>. Basé sur une conception essentialiste des groupes sociaux (Bucholtz, 2003) ainsi que sur une croyance voulant que les locuteurs non natifs n'atteignent pas un niveau d'expertise suffisant en français pour s'approprier la variation géographique, le « sédentarisme nativiste » mène, de fait, à une exclusion du paysage sociolinguistique d'au moins un quart de la population<sup>3</sup>.

De même, malgré l'importance accordée à l'appropriation de la variation géographique par le Cadre européen commun de référence pour les langues (Conseil de l'Europe, 2001 : 94-95), ladite variation reste une grande absente dans les recherches en acquisition de la compétence sociolinguistique par des apprenants L2, l'attention étant essentiellement portée sur la variation socio-pragmatique, comme l'usage des formes de politesse ou de la particule de négation « ne » (par ex., Mougeon, Nadasdi et Rehner, 2010). Outre les raisons avancées dans le paragraphe précédent qui peuvent expliquer ce désintérêt pour la variation géographique, il est probable que l'idée selon laquelle les apprenants désinvestissent l'usage des variantes vernaculaires à cause de leur aspect stigmatisant (Howard, Mougeon et Dewaele, 2013 : 343), peut aussi avoir contribué à façonner l'orientation de la recherche en acquisition de la compétence sociolinguistique.

Or, on observe de nombreuses situations d'appropriation de la variation régionale par les locuteurs non natifs. C'est ainsi, par exemple, qu'à Marseille (France) « de nombreux locuteurs ayant le français comme langue seconde ou étant en cours d'appropriation de la langue » tendent à produire des variantes palatalisées ou affriquées de certaines consonnes, variantes qui peuvent exprimer une certaine appartenance locale (Spini et Trimaille, 2017 : 63). Il apparaît, de surcroît, que les locuteurs non natifs de l'étude de Piller (2002) utilisent bien plus fréquemment que les natifs des variantes phonétiques stéréotypées de Hambourg (Allemagne). En outre, ces mêmes locuteurs sont conscients de la signification sociale de ces variantes et tendent à en faire un usage stratégique pour se faire passer pour des natifs. De même, Drummond (2012) montre que l'intention de rester en Grande-Bretagne ou

2. Une critique détaillée du « sédentarisme nativiste » dans le domaine d'étude des « français régionaux » est exposée dans Prikhodkine (2019).

3. Par exemple, en 2016, les étrangers constituaient 25 % de la population résidente suisse. L'origine migrante touche cependant le tiers de la population, en comptant tant les migrants de la première génération que leurs descendants, qu'ils soient naturalisés ou non (Office fédéral de la statistique, 2017).

de rentrer en Pologne peut avoir un impact sur la propension des migrants originaires de Pologne et résidant à Manchester (Grande-Bretagne) d'investir la variante locale de (ING)<sup>4</sup>.

Si plusieurs recherches montrent que l'usage de la variation géographique n'est pas circonscrit par la catégorie des natifs, aucune étude, à ma connaissance, n'a investigué une potentielle différence de signification sociale des variantes régionales lorsque celles-ci apparaissent dans des styles déterminés par la présence ou l'absence de traces d'« accent étranger ». C'est ce que propose de faire la présente étude menée en Suisse romande.

## Contexte de l'étude

La Suisse romande, qui constitue un espace relativement homogène structuré par l'usage dominant du français, se compose de quatre cantons officiellement monolingues (Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud) et des parties francophones de trois cantons bilingues (Berne, Fribourg et Valais). Un des aspects les plus importants du paysage linguistique actuel en Suisse romande concerne l'absence de contact du français avec les langues gallo-romanes régionales, appelées communément des patois (Francard, 2001). Cet état de fait clôt un long processus d'unification linguistique qui a vu le nombre de locuteurs patoisants s'éroder relativement rapidement à l'avantage du français, principalement sous l'effet de l'introduction de l'instruction publique dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Après des années de convergence vers le français de France, des études récentes indiquent l'émergence d'une variété de prestige suisse (Prikhodkine, 2011 ; Racine, Schwab et Detey, 2013). Cependant, cette valorisation ne concerne pas la totalité des traits linguistiques que l'on range généralement sous l'étiquette de régionalisme suisse. En effet, certains éléments continuent de s'inscrire dans des rapports de type diglossique : manquant de prestige, ils véhiculent des valeurs de loyauté et de sociabilité, qui assurent leur maintien sur le marché linguistique « restreint » (Bourdieu, 1982).

Sur le plan de la prononciation, la voyelle longue suivie d'une légère diphtongaison en finale de mot – un des traits les plus caractéristiques du français en usage en Suisse romande – semble avoir précisément ce profil diglossique. L'exemple de l'usage de cette variante est le marquage morphologique dans *privé/privée*, la dernière voyelle pouvant être réalisée [pʁive:]]. En ce qui concerne sa diffusion géographique, si l'opposition de longueur en syllabe finale (par ex., *bout-boue*, *nu-nue*), très stable (Racine et Andreassen, 2012), semble être caractéristique de l'ensemble de la Suisse romande, l'ajout d'une finale palatalisée après l'allongement ([e:]) est un trait distinctif et bien diffusé du français en usage

4. Le rôle actif des migrants adultes dans l'appropriation d'une L2 n'est évidemment pas limité à l'acquisition de la variation régionale. Ohara (2001) montre, par exemple, comment, au Japon, des femmes ayant l'anglais pour L1 refusent de prendre en charge certaines caractéristiques prosodiques associées à des stéréotypes genrés en japonais.

dans certains cantons, notamment dans les cantons de Vaud et de Genève (Andreassen, Maître et Racine, 2010). L'enquête d'Armstrong et Pooley (2010) livre des informations sur la signification sociale de cette variante. Les chercheurs ont analysé le discours des intervenants et des présentateurs du téléjournal de la chaîne publique suisse romande (RTS), considérant la prononciation dans ce contexte comme légitime. Il ressort de cette enquête que si l'allongement vocalique est relativement bien présent sur le plateau de télévision, les voyelles diphtonguées y sont moins nombreuses, surtout dans le discours des présentateurs du téléjournal. Le fait qu'elles se maintiennent dans l'usage malgré un manque de prestige semble témoigner de l'existence d'autres valeurs, comme celle de sociabilité ou de loyauté à la communauté locale.

Compte tenu de tous ces éléments, la variante [e:] pourrait constituer un indicateur pertinent pour l'observation d'un potentiel changement de signification sociale des ressources langagières régionales qui, dans le contexte de diversité croissante de la population suisse, commencent à signifier de nouvelles frontières de type ethno-national.

## Indications méthodologiques

Dans l'étude présentée ici, 50 participants ont dû évaluer de courts récits lus à voix haute par des locuteurs natifs et non natifs (lusophones). Chaque enregistrement contenait un élément se terminant en <ée> et les productions avec ou sans allongement et diphtongaison ont été élicitées. Les participants devaient écouter chaque récit et évaluer la rapidité du débit, l'intelligibilité, le degré d'accent vaudois et l'adéquation à un poste de cadre. Enfin, 11 enquêtés ont participé à un entretien semi-directif, dont le but était de récolter des représentations à propos de la signification sociale de la variante [e:] lorsqu'elle est utilisée par les non natifs.

### *Stimuli sonores*

Les enregistrements ont été effectués auprès de résidents natifs et non natifs du canton de Vaud. Dans la mesure où le portugais est la deuxième langue en importance dans le canton de Vaud (9 %) après le français (83 %), les locuteurs non natifs étaient représentés par des locuteurs ayant le portugais pour langue première, résidant dans le canton de Vaud et scolarisés au Portugal ou au Brésil. Chaque personne enregistrée devait lire un texte différent présentant un fait divers, dont voici un exemple :

Le jury a enfin pris sa décision dans l'affaire des casinos clandestins. Tous les accusés écotent d'une amende de 100 000 francs. Le chef de l'organisation criminelle est en outre condamné à deux ans de prison pour le vol et la violation de propriété privée.

Chaque enregistrement contenait un item se terminant en <ée> (c'est le cas de « privée » dans l'exemple ci-dessus) et les productions avec ou sans allongement et diphtongaison ont



été élicitées, en fonction de la variante qui a été produite spontanément lors de la première lecture. Un montage des enregistrements (par cross-splicing, voir Campbell-Kibler, 2010 pour un autre exemple d'utilisation de ce procédé) a ensuite été effectué, de manière à ce qu'ils ne diffèrent que par le mot ou le groupe prosodique contenant le mot en <ée>. Parmi les personnes enregistrées les femmes ayant été beaucoup plus nombreuses que les hommes, il a été décidé de ne retenir que des voix de femmes pour la suite de l'étude.

Au final, à la suite d'une procédure de validation<sup>5</sup>, six locutrices ont été sélectionnées pour l'expérimentation finale :

- Trois locutrices non natives, qui ont été identifiées comme ayant le portugais pour langue première et perçues comme ayant le moins d'accent étranger.
- Trois locutrices natives, qui ont été identifiées comme Vaudoises et perçues comme ayant le moins d'accent vaudois.

### Mesures

Un des risques que courent les chercheurs en formulant leurs questions dans le cadre d'une situation d'enquête, est d'imposer des catégories de réponse aux informateurs (Krosnick, 1999). Pour éviter ce biais, il a été décidé de sélectionner, de manière expérimentale, les dimensions de catégorisation pertinentes pour les participants. Pour ce faire, les enregistrements ont été soumis à 10 personnes « juges », qui étaient invitées à décrire, dans leurs propres mots, la manière de parler des locutrices. À la suite de cette procédure, cinq questions ont été formulées, basées sur les dimensions saillantes dans les réponses des « juges » :

- Question 1 : Dans quelle mesure estimez-vous le langage de cette personne lent ou rapide?
- Question 2 : Dans quelle mesure jugez-vous le langage de cette personne intelligible?
- Question 3 : Dans quelle mesure jugez-vous le langage de cette personne agréable ou désagréable?
- Question 4 : À votre avis, dans quelle mesure la personne s'exprime-t-elle avec un accent vaudois?
- Question 5 : À votre avis, dans quelle mesure la personne conviendrait-elle pour le poste de chargé ou chargée de projets en communication?

---

5. Cette procédure visait à garantir une certaine homogénéité de l'échantillon des enregistrements et à réduire les différences linguistiques entre les deux catégories de personnes enregistrées. Concrètement, 22 enregistrements initiaux, dans leur variante sans voyelle diphtonguée, ont été soumis à 25 auditeurs natifs, qui devaient, pour chaque enregistrement, répondre à 3 questions :

- 1) À votre avis, dans quelle mesure la personne s'exprime-t-elle avec un accent vaudois?
- 2) À votre avis, dans quelle mesure la personne s'exprime-t-elle avec un accent étranger (= autre que ceux des cantons de Suisse romande)?
- 3) Selon vous, quelle est l'origine géographique (pays ou canton) de la personne qui parle?

Des échelles de type Lickert à 7 points, dont uniquement les extrémités étaient libellées, ont été proposées aux enquêtés pour répondre à ces questions.

### **Passation de l'étude**

L'étude se divisait en deux parties.

Dans la première, 50 participants devaient évaluer, à l'aide de 5 questions, 18 enregistrements sonores. Ceux-ci étaient constitués de 12 enregistrements provenant de 3 locutrices natives et de 3 locutrices non natives (2 versions par locutrice, l'une avec [e:j], l'autre sans), ainsi que de 6 enregistrements distracteurs, tous sans [e:j]. La passation de l'expérience a été effectuée sur la plateforme Internet *Labguistic* (Ménétreay et Schwab, 2014). Pour prévenir un sentiment de fatigue et un éventuel comportement de *satisficing*<sup>6</sup>, la passation sur Internet s'est faite en deux phases, chacune comportant neuf enregistrements. Si l'ordre des enregistrements a été rendu aléatoire, les deux versions d'un même texte ne pouvaient apparaître dans la même phase.

La deuxième partie de l'étude consistait en une série d'entretiens semi-directifs menés auprès d'une partie des informateurs (n = 11) ayant participé à la première phase de l'expérience. Le but de ces entretiens a été de récolter leurs représentations à propos de la signification sociale de la variante [e:j] lorsqu'elle est utilisée par les non natifs.

### **Participants**

Cinquante résidents du canton de Vaud ont participé à l'expérience sur Internet. L'échantillon a été stratifié selon l'âge, le sexe et le niveau de formation (voir le tableau 1). La variable de l'âge reflète le changement de profil de migration survenu dès le début des années 1990 en Suisse (Fibbi et coll., 2007) : les personnes de la tranche d'âge 18-39 ans ont pu ainsi faire tout ou partie de leur scolarité dans un environnement plus diversifié, pour ce qui a trait à l'origine des élèves, que leurs aînés. Le niveau de formation a été divisé en deux niveaux en fonction du type de parcours scolaire effectué (formation post-obligatoire professionnelle ou supérieure).

---

6. On sait que l'informateur n'est pas toujours disposé à fournir des réponses optimales et choisit des stratégies lui permettant de dépenser moins d'énergie cognitive en produisant des réponses moins précises, mais raisonnables, qui peuvent paraître satisfaisantes aux yeux du chercheur. La notion de « *satisficing* » rend compte de ce genre de comportements lors des réponses des enquêtés (Krosnick, 1999).

**Tableau 1**  
**Stratification de l'échantillon**

	Niveau de formation I		Niveau de formation II		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Hommes	
18 - 39 ans	1	2	5	17	25
40 ans et plus	8	10	5	2	25
	9	12	10	19	50

Enfin, au-delà des distances susmentionnées, tous les participants étaient résidents dans le canton de Vaud depuis au moins cinq ans et déclaraient avoir le français pour langue première. Le choix de restreindre la population sous enquête à ces critères s'explique par le fait que cette étude visait, d'abord, à saisir les enjeux de légitimité autour de l'appropriation des variantes phonétiques locales par les personnes issues de l'immigration. De ce point de vue, le type d'informateurs recherché devait représenter à la fois le groupe auquel les locuteurs non natifs peuvent vouloir s'identifier à travers l'usage de [e:j] et les acteurs qui définissent la légitimité de ces identifications.

## Résultats

### *Expérience menée sur Internet*

L'analyse avait pour but de mesurer l'incidence de deux variables dépendantes : le groupe de locutrices (natives vs non natives) et la présence/absence de la voyelle diphtonguée [e:j]<sup>7</sup>.

Les données ont d'abord été soumises à une analyse de variance pour estimer la différence d'évaluation entre les locutrices natives et non natives. Les résultats montrent un fort effet de l'accent étranger pour chacune des cinq questions : les jugements effectués sur les productions natives, avec ou sans [e:j], sont statistiquement plus élevés que ceux effectués sur les productions non natives (toutes les valeurs du p inférieures à 0.001). Les différences observées entre deux groupes de locutrices ne sont pas surprenantes, compte tenu de la littérature existante (Lippi-Green, 2012 ; Blanchet, 2016), et montrent une dépréciation des mélanges sur le plan de la prononciation. En fait, la moindre trace de l'hybridité semble sanctionnée, car, après le processus de sélection, on sait que les locutrices non natives ne véhiculaient que peu d'accent étranger. Il serait cependant hasardeux de conclure à partir de

7. Compte tenu de la taille de l'échantillon (n = 50), les résultats de l'analyse doivent être considérés avec prudence. Il est à noter, cependant, que le nombre d'individus interrogés ne saurait constituer le seul indicateur de la validité des résultats chiffrés (voir, par ex., Schöbi et Joye, 2001). S'il n'atteint pas la précision de la méthode par quotas, l'échantillon de cette étude est structuré par plusieurs variables et présente un design complet, c'est-à-dire une disponibilité d'individus dans chaque case lors de combinaisons croisées des modalités de ces variables.

ce résultat que tout accent a une portée stigmatisante pour les locuteurs. En effet, plusieurs études réalisées en Europe observent, depuis quelques décennies, une tolérance accrue envers la variation linguistique (Mattheier, 1997 ; Grondelaers, van Gent et van Hout, 2015). De même, l'enquête de Moreau et coll. (2007) indique un élargissement du diapason de la variation perçue comme légitime en français. Cette tolérance ne signifie cependant pas, dans la plupart des situations, une remise en question de l'idéologie du standard (voir Milroy, 2001, à propos des caractéristiques de ce type d'idéologie), mais bien davantage une extension des limites de ce qui est acceptable. Or, sur la base des études susmentionnées, il est possible d'avancer que les limites de l'acceptable sont aujourd'hui circonscrites par le facteur ethnique : les traces d'accent résultant d'un contact de langues restent, pour l'essentiel, en dehors du diapason de variation toléré.

L'effet de la présence de la variante diphtonguée [e:j], deuxième variable dépendante, a ensuite été mesuré en tant que facteur indépendant. Les données ne montrent son incidence que pour la question portant sur l'accent vaudois ( $F(1, 547) = 4.391, p = 0.036$ ) : les participants à l'étude tendent, toutes locutrices confondues, à percevoir davantage l'accent vaudois lorsque les enregistrements comportent [e:j]. De manière générale, les informateurs sont donc capables de percevoir une différence dans les discours des locutrices, qu'ils interprètent comme une marque d'accent vaudois. Ce résultat indique ainsi que la variante phonétique [-e:j] semble fonctionner comme un objet social ou un stéréotype au sens de Labov (1976), dont l'effet est comparable à celui de tout un ensemble de traits considérés comme un style ou accent particulier. En effet, la variante [-e:j] est accessible à la conscience des sujets parlants, s'inscrit dans un système de distinction et participe donc au processus de différenciation.

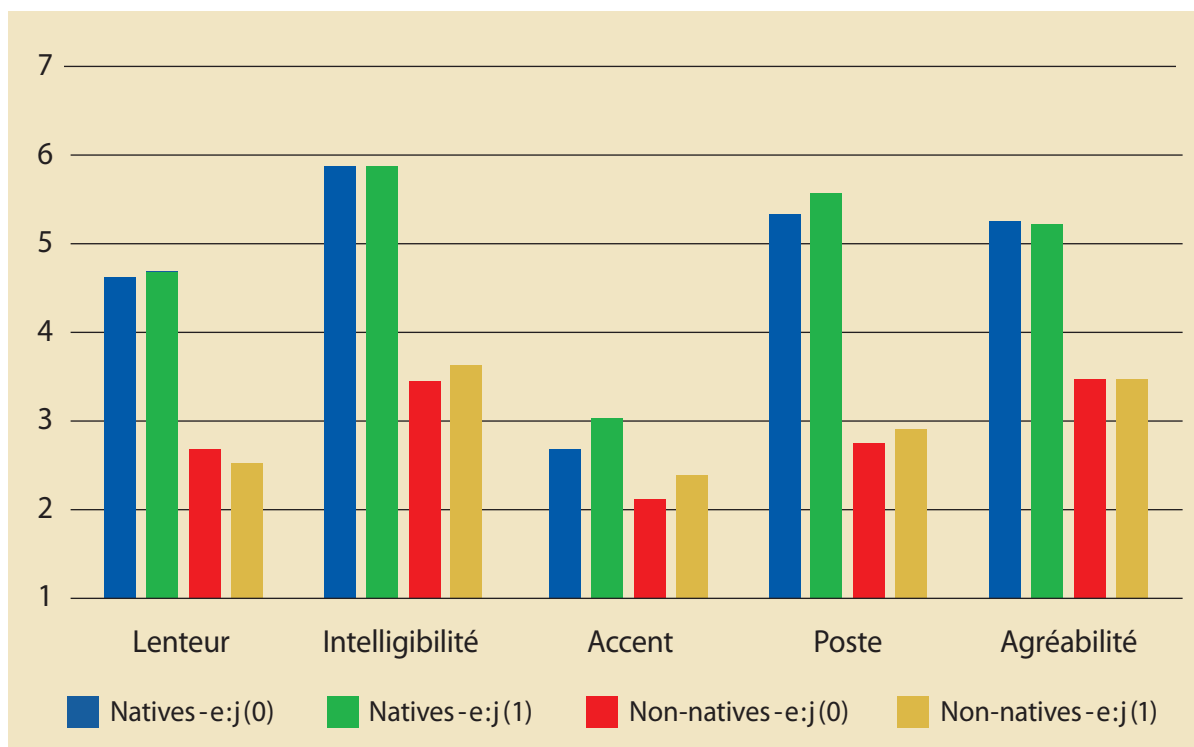
Considérons à présent l'effet de [e:j] au sein des catégories de locutrices natives et non natives. Pour ce faire, les moyennes obtenues par les deux versions de chaque locutrice, avec et sans la voyelle diphtonguée, ont été comparées avec un test du *t* pour échantillons appariés. Pour ce qui est des enregistrements des non natives, deux questions ont des moyennes significativement différentes: le débit ( $\text{paired } t(49) = -2.174, p = 0.035$ ) et la perception de l'accent vaudois ( $\text{paired } t(49) = -2.153, p = 0.036$ ). Dans le détail, on note donc que les participants perçoivent davantage l'accent vaudois et trouvent le débit plus lent lorsque les locutrices non natives utilisent la variante locale [e:j]. S'agissant des locutrices natives, les réponses à deux questions présentent également des moyennes significativement différentes: la perception de l'accent vaudois ainsi que la convenance pour le poste de chargé ou chargée de communication. Dans le cas de l'accent vaudois, les locutrices natives ont, pour les participants, plus d'accent vaudois lorsqu'elles utilisent la variante diphtonguée ( $\text{paired } t(49) = 3.011, p = 0.004$ ). En ce qui concerne la question sur le poste, les locutrices sont jugées comme convenant davantage au poste lorsqu'elles emploient la variante [e:j] ( $\text{paired } t(49) = 2.379, p = 0.021$ ).

Si, dans le cas de la perception de l'accent vaudois, on peut observer une tendance similaire dans les deux groupes de locutrices (la présence de la variante locale fait augmenter, de manière significative, la perception de l'accent vaudois dans les deux catégories de locutrices), il serait intéressant de voir si c'est aussi le cas pour les autres questions. Par exemple, on pourrait se demander si l'effet de la voyelle locale sur le débit dans les données relatives aux locutrices natives, même s'il n'est pas significatif, va dans le sens opposé à celui trouvé pour les non natives. Pour répondre à cette question, les moyennes entre les différentes catégories d'enregistrements ont été comparées à travers une régression multiple par le biais d'un modèle mixte. Comme on peut le voir dans la figure 1, la seule question où les résultats contrastent entre les natives et les non-natives en fonction de la présence de la voyelle locale concerne la perception de la lenteur. En effet, si le débit des locutrices non natives est jugé comme plus lent lorsqu'elles utilisent [e:j], on observe l'effet inverse dans les données portant sur les natives. Le contraste entre les deux évaluations n'étant pas assez prononcé ( $F(1, 547) = 2.72, p = 0.099$ ), on peut tout au plus parler ici de tendance. En ce qui concerne l'autre question qui a montré un résultat significatif au sein du groupe des locutrices natives (celle portant sur le poste de chargé de projets en communication), on note, dans les données sur les non natives, un résultat qui va dans le même sens, ce qui explique sans doute pourquoi l'interaction entre les facteurs « natif/non natif » et « présence/absence de [e:j] » n'est pas significative ( $F(1, 547) = 0.10, p = 0.746$ ).

En résumé, on peut noter que dans l'évaluation faite par les participants à cette étude, l'effet de l'usage de la variante phonétique [e:j] par les non-natives est nul. Or, on aurait pu s'attendre à ce que l'adoption de traits linguistiques locaux qui renvoient à la loyauté au groupe dominant constitue un avantage et confère un certain prestige. Ce n'est pas le cas. Son emploi n'apporte pas de plus-value et nuit même à ces locutrices dont le débit est perçu comme plus lent. On sait, en effet, que la lenteur est généralement associée à des produits langagiers qui manquent de prestige social (par ex., Niedzielski et Preston, 2003). En ce qui concerne les locutrices natives, on aurait pu s'attendre à un effet négatif de [-e:j], conformément à la littérature existante, qui attribue à cette variante locale un prestige limité. Les résultats ne le confirment cependant pas : l'effet de l'usage de [-e:j] dans le discours des locutrices natives est nul, voire légèrement positif.

L'effet de la variante phonétique locale tend donc à varier quelque peu suivant le contexte dans lequel elle apparaît (natif *vs* non natif), et contrairement aux attentes, cette voyelle ne constitue pas une plus-value pour les locutrices non natives et elle ne stigmatise pas les natives. Ce résultat ne nous renseigne cependant pas exactement sur la signification sociale attachée à cette variante : il n'est pas exclu que son évaluation sociale dans deux contextes différents ne repose pas sur la même signification sociale. Les données issues des entretiens semi-directifs – deuxième phase de cette étude – devaient contribuer à combler cette lacune.

Figure 1  
Moyennes par question et par catégorie de locutrices



Note : Les étiquettes en-dessous sur l'axe horizontal correspondent aux catégories de locutrices (par ex., « Natives-e:j(0) » correspond à la catégorie des locutrices natives dont les enregistrements ne comportent pas de voyelle [e:j]).

### Entretiens semi-directifs<sup>8</sup>

Il apparaît tout d'abord dans ces entretiens que, pour les informateurs, la variante [-e:j] est pleinement constitutive de ce qu'ils nomment l'« accent vaudois ». Elle est ainsi enregistrée, selon les termes d'Agha (2007), et reconnue comme appartenant à une manière de parler distincte.

Si on entend quelqu'un avec un bon accent vaudois, ça ([-e:j]) viendra automatiquement. (verbatim 1)

Je pense que c'est assez utilisé dans le canton de Vaud, me semble-t-il. (verbatim 2)

Le fait d'« enregistrer » un élément linguistique à une manière de parler distincte implique, selon Agha (2007 : 81), que cet élément soit connecté aux valeurs indexicales stéréotypées attachées à cette dernière. C'est précisément ce que font les répondants qui, comme le montrent les verbatims 3 à 5, associent [-e:j] à un faible prestige social, en

8. L'essentiel de ce sous-chapitre a été intégré à un autre article de l'auteur (Prikhodkine, 2019).

l'occurrence au milieu rural du canton de Vaud. Il s'agit, en effet, des caractéristiques stéréotypées qui sont généralement attribuées à l'« accent vaudois » (voir Singy, Mottaz Baran, Amstalden, Prikhodkine et Jufer, 2004 ; Prikhodkine, 2011) et que, sous une forme élargie, on peut décrire à travers l'acronyme NORM (non-mobile, older, rural males) proposé par Chambers et Trudgill (1998). En même temps, comme en témoignent les verbatims 5 et 6, le manque de prestige social est contrebalancé par des valeurs de sociabilité (« bon enfant », « plutôt agréable »). L'assignation de ces valeurs peut être interprétée comme une stratégie de compensation en faveur des variantes non légitimes (voir Francard, 1993 : 14–19), qui permet leur maintien sur le marché linguistique « restreint » (Bourdieu, 1982).

Ça me ferait peut-être plus penser à des gens qui sont pas de la ville mais qui sont du, euh, on dirait du terroir, qui sont de la campagne plus facilement que des gens qu'on croiserait dans la ville de Lausanne. (verbatim 3)

Elle est plus particulière au canton de Vaud. [...] Elle est plus frappante dans le milieu plus agricole, plus rural, à la campagne. (verbatim 4)

C'est bon enfant, disons. Comment dire, euh, oui voilà c'est quelqu'un de la terre. (verbatim 5)

Si c'est dans un cadre privé, je le trouve plutôt agréable. Maintenant si je dois engager et donner une image de ma société, on emploie pas forcément quelqu'un qui a un fort accent vaudois. (verbatim 6)

Le fait que la variante [-e:j] est intégrée dans un style de parole marqué par un accent étranger n'a cependant pas surpris les personnes interviewées. La raison en est que l'acquisition de cet accent par les migrants est considérée, par une partie des informateurs, comme « allant de soi » : résidant dans le canton de Vaud, ils s'adapteraient aveuglément à l'environnement linguistique. Cette conception mécaniciste de l'acquisition de la variation régionale pourrait expliquer que ces enquêtés mettent en doute le lien entre l'usage de cette variante par les migrants et l'intégration sociale de ceux-ci. Dans les pays d'Europe occidentale, l'intégration est, en effet, souvent considérée comme relevant de la volonté et des efforts des personnes issues de l'immigration (Hambye et Romainville, 2014 ; Milani, 2008).

Quand tous les gens autour de toi parlent comme ça, tu vas choper l'accent, j'imagine, local. Parce que tu l'as appris en parlant aux gens autour de toi. (verbatim 7)

Je pense qu'il y a des gens qui sont, euh, justement qui apprennent très vite les langues, qui prennent l'accent, mais ce n'est pas forcément une intégration. (verbatim 8)

Je pense que c'est quelqu'un qui vit dans un milieu et pis qu'il y a euh que son oreille s'est faite et pis que lui il a pris cet accent mais pas forcément qu'il fait preuve d'intégration. (verbatim 9)

Toutefois, si cette acquisition est vue comme spontanée, elle ne semble pas pour autant autorisée. Comme le montre le verbatim 10, il y a une sorte de déni de légitimité dans l'acquisition de cet accent par les migrants. Il apparaît donc que la définition du locuteur légitime ici ne se limite pas aux compétences linguistiques, mais concerne l'appartenance ethnique.

Il est intéressant de noter, à cet égard, qu'un autre informateur, lorsqu'on lui demande quelle impression lui ferait un locuteur s'adressant à lui avec un accent étranger et employant la voyelle [-e:j], répond en citant des « accents » natifs (belges ou genevois), comme si l'usage de cette variante par des alloglottes était inconcevable (voir le verbatim 11). Cette manière de construire une différence, en présence/l'absence de cette variante phonétique, entre les francophones légitimes – ceux appartenant à l'ethnicité majoritaire – et les francophones non natifs, et d'interpréter cette différence avec des arguments renvoyant à son caractère naturel relève de l'iconisation, un des processus sémiotiques décrits par Irvine et Gal (2000) par lesquels les acteurs sociaux construisent des représentations idéologiques des différences linguistiques. Selon ces auteures, par ce processus, les différences linguistiques apparaissent comme des représentations iconiques des contrastes sociaux qu'elles indexent, c'est-à-dire comme si elles illustraient l'essence même d'un groupe social (Irvine et Gal, 2000 : 37-38). Dans le cas des verbatims ci-dessous, qui évoquent un lien de cause à effet entre le groupe de Vaudois et la variante phonétique [-e:j], la représentation idéologique participe de fait à la naturalisation de ce lien.

Pour moi, pour l'intégration, ce qui est plus important, c'est la maîtrise du français plus que l'accent. [...] Je pense que l'accent vaudois est propre aux natifs du pays, hein, et qu'il n'a pas à être acquis, parce qu'à ce moment-là, ça n'a plus rien de naturel. (verbatim 10)

E<sup>9</sup> : Imaginez que quelqu'un qui a un accent étranger s'adresse à vous en utilisant ces [-e:j]. ça vous ferait quoi, comme impression ?

I : Je pourrais peut-être aussi dire qu'il est Belge, non, je sais pas si ça m'impressionnerait, à moins qu'il ait un autre accent qui va avec, vous voyez, j'entends, de la part d'un Genevois, par exemple, on a un accent, ou un Français, euh, ça ferait drôle, je crois. (verbatim 11)

L'iconisation accompagne souvent un autre processus sémiotique – l'effacement – qui implique un gommage du paysage sociolinguistique de certains groupes sociaux ou de certains phénomènes linguistiques, ces derniers devenant invisibles ou inaudibles (Irvine et Gal, 2000 : 38). Comme le notent Costa et coll. (2012 : 256), ce processus est « le corollaire de l'iconisation qu'il tend à renforcer, puisqu'en masquant des traits qui ne correspondent pas à l'association stéréotypique, il contribue à rendre le lien sémiotique (iconique) plus saillant encore ». Cependant, si l'effacement implique, en effet, de ne pas entendre certains phénomènes linguistiques (voir Prikhodkine et Correia Saavedra, 2016), il peut aussi se manifester à travers une explication alternative de ces phénomènes. C'est ce qui semble ressortir des entretiens conduits : plusieurs informateurs admettent la possibilité de l'usage de la variante phonétique [-e:j] par les personnes issues de l'immigration, mais tendent à en proposer une explication alternative, en attribuant son usage à l'influence des langues premières des locuteurs (voir les verbatims 12 à 14). Cette explication contribue à maintenir une vision

9. Les abréviations se lisent comme suit : E – enquêteur, I – interviewé.



cohérente de la variation géographique, vision qui tend à exclure de la signification sociale de [-e:j] le trait d'ethnicité majoritaire lorsqu'elle côtoie des marques d'accent étranger.

Rien de spécial. Je pense que dans sa langue, elle emploie peut-être cette façon de parler, je me dis, peut-être que c'est comme ça. (verbatim 12)

Ça peut être simplement une prononciation propre à sa langue d'origine. (verbatim 13)

Est-ce que c'est aussi chez eux que c'est utilisé, euh, je sais pas, c'est ça, s'ils parlent le français et qu'ils ont certaines lettres ou intonations qui veulent ce terme-là, ça me frappera pas autrement. (verbatim 14)

En même temps, plusieurs informateurs ont pointé les récents changements socio-démographiques qui ont eu pour conséquences un mélange de la population et une perte de l'accent de terroir. Les verbatims 15 et 16 pourraient ainsi exprimer des tensions entre l'expression d'une appartenance régionale et une certaine hybridation des appartenances due à la mondialisation (Heller, 2011). Dans ces conditions, il n'est pas déraisonnable de faire un lien entre ce changement social et la volonté de circonscrire la signification sociale de [-e:j] à l'ethnicité majoritaire. À cet égard, l'incidence que peut avoir une transformation sociale sur la modification de la signification sociale des ressources langagières a bien été démontré par Labov, dans son enquête sur l'île de Martha's Vineyard (1976). Comme sur cette île, on assisterait, sur le terrain suisse romand, à ce qu'Eckert (2012) appelle un « indexical move » : si, avant, cette variante phonétique marquait simplement que le locuteur était un résident vaudois, aujourd'hui elle signifierait un type particulier de Vaudois, celui ou celle qui n'est pas issu de l'immigration.

Maintenant, avec le brassage de la population [...] les accents se perdent. On parle de plus en plus, euh, quand tu vas dans l'Ouest lausannois, tu vois beaucoup ça. Les jeunes, maintenant, ça parle un peu comme les banlieues françaises. On n'est pas Paris. Donc, cet accent de terroir est en train de se perdre par le fait qu'il y a ce mélange, euh, de société. (verbatim 15)

La population est tellement mélangée, il y a un peu de tout, il y a les étrangers, il y a les confédérés de différents autres cantons, et puis c'est plus comme avant où il y avait de petits villages et puis c'était, euh, c'était même d'un village à l'autre, il y avait un autre accent. (verbatim 16)

Ces manifestations de tensions entre l'expression d'un ancrage régional et une certaine hybridation des appartenances pourraient aussi expliquer l'écart entre une évaluation plutôt positive de l'effet de la variante [-e:j] dans les jugements portés sur Internet et le peu de prestige social qui lui est accordé dans les entretiens semi-directifs. Il est possible, en effet, que le discours de revalorisation identitaire, qui serait à l'origine de la modification de la signification sociale de la voyelle diphtonguée, ne soit pas ouvertement avouable dans un entretien face-à-face, contrairement à la passation anonyme sur Internet. Cette piste interprétative s'appuie sur les résultats de plusieurs études qui montrent l'incidence des techniques

indirectes – la passation sur Internet serait l’une d’elles – sur la diminution de l’effet de désirabilité sociale<sup>10</sup> (par ex., Krosnick, Judd et Wittenbrink, 2005 ; Kristiansen, 2015).

## Conclusion

Cet article rend compte d’une recherche fondée sur l’hypothèse que, dans le contexte de la diversité croissante de la population suisse, des ressources langagières jadis perçues comme manquant de prestige et exprimant des appartenances régionales et sociales commencent à signifier de nouvelles frontières de type ethno-national. Pour vérifier cette hypothèse, l’étude menée en Suisse romande a examiné une potentielle différence de signification sociale de la voyelle longue suivie d’une légère diphtongaison ([-e:j]) – trait caractéristique du français local – dans deux styles déterminés par la présence ou l’absence de traces d’« accent étranger ». La signification sociale de la variante locale a été déterminée, d’une part, à partir de jugements portés par des résidents vaudois sur des enregistrements sonores réalisés par des locutrices natives et non natives et, d’autre part, à la lumière d’entretiens semi-directifs menés avec une partie des participants à l’étude.

Les résultats indiquent, tout d’abord, que les répondants sont sensibles à l’apparition de la voyelle [-e:j] dans le discours : la perception de l’accent vaudois augmente de manière significative lorsque les locutrices, surtout les natives, l’emploient. On observe, ensuite, que l’effet de cette voyelle sur l’évaluation sociale des locutrices est plutôt positif pour les natives. Contrairement à ce à quoi on aurait pu s’attendre après les résultats de la recherche d’Armstrong et Pooley (2010), la variante locale ne semble pas conférer moins de prestige aux locutrices natives qui l’utilisent. Il est possible d’expliquer ce résultat par la nouvelle signification sociale de cette voyelle (Vaudois non issus de l’immigration), qui assurerait un nouveau prestige aux variantes régionales dont l’usage était jadis perçu comme dépréciatif. À cet égard, il serait intéressant d’examiner cette hypothèse à la lumière de la notion de nivellement (Armstrong, 2002), pour voir dans quelle mesure le recours à la variation régionale pour exprimer des frontières ethno-nationales profiterait au maintien et à la diffusion des variantes géographiquement localisées.

Fait remarquable, lorsque les participants portent des jugements sur les productions marquées par la présence de [-e:j], ils tendent à ne pas mobiliser la même signification sociale de cette voyelle suivant qu’elle apparaît dans les discours des natives ou des non natives. Les résultats des entretiens semi-directifs montrent, en effet, que les répondants sont enclins à naturaliser le lien entre la variante locale et l’ethnicité majoritaire, à tel point que certains attribuent son usage par les non natives à l’influence des langues premières de ces locutrices.

---

10. La désirabilité sociale peut être définie « comme cette tendance des individus à répondre aux questions d’une manière socialement approuvée » (Sabourin, Valois et Lussier, 2005 : 294).

Ce changement indexical consiste ainsi à exclure de la signification sociale de [-e:j] le trait d'ethnicité majoritaire lorsque la voyelle côtoie des marques d'accent étranger. Cette étude montre donc que, à l'instar des langues ou des variétés nationales, les différences linguistiques relevant de la variation régionale peuvent être réinterprétées de manière à rendre compte de la diversification de la population et des tensions – exprimées par l'écart entre État et nation – qui y sont relatives (Brubaker, 2001 ; voir l'introduction). Cette réinterprétation, on l'a vu, conduit à investir des faits régionaux de valeurs ethno-nationales qui renvoient à l'ethnicité majoritaire.

Les études précédentes (par ex., Flubacher, 2013) insistaient sur les conséquences négatives que pouvait avoir, en matière de cohésion sociale, le fait de ne pas offrir des cours en langue locale aux migrants. Or, la recherche présentée dans cet article montre que, paradoxalement, l'accès à ce type de ressources ne contribue pas à renforcer cette cohésion, et donc à réduire la minorisation des personnes issues de l'immigration. En effet, même si les locutrices non natives emploient la variante locale [-e:j], la plus-value qu'elles en retirent est plutôt nulle, dans la mesure où les valeurs de loyauté, que l'on associe généralement aux variantes régionales et qui peuvent justement contribuer à la cohésion sociale, perdent leur effet lorsque [-e:j] est inséré dans un style marqué par un accent étranger. Ce constat invite, tout d'abord, à nuancer le rôle-clé attribué à la langue dans la politique d'intégration : en effet, l'adoption des traits linguistiques qui permettent aux migrants de s'intégrer dans la société locale ne semble pas perçue comme légitime par les acteurs sociaux qui définissent cette légitimité. Il interroge, dès lors, le bien-fondé des arguments qui sont souvent présentés comme du bon sens et qui font porter le fardeau de l'intégration aux migrants seuls, en effaçant la responsabilité de la société dite d'accueil, qui peut faciliter ou non cette intégration (voir Milani, 2008 ; Hambye et Romainville, 2014 pour une approche critique de ces arguments).

Finalement, s'il paraît indéniable aujourd'hui que le paradigme « une langue, une nation, un territoire » ainsi que la conception traditionnelle de l'identité nationale sont remises en question à la suite du processus de mondialisation et de l'affaiblissement du rôle des États-nations, la tendance à vouloir construire des frontières ethno-nationales sur la base de la langue se maintient, tout en prenant d'autres formes (voir Canut et Duchêne, 2011). Les « français régionaux » servant aussi à exprimer ces frontières, il est important de ne pas perdre de vue la dimension politique de la variation régionale. Cela implique d'accepter que la pratique consistant à circonscrire son étude aux locuteurs natifs ne soit pas neutre et qu'elle puisse servir à dissimuler des conflits que la recherche présentée dans cet article a tenté d'appréhender.

## Remerciements

Je remercie ici tous les collègues qui ont contribué à la recherche rapportée dans cet article. Grâce au soutien du Fonds national de la recherche scientifique suisse, j'ai pu bénéficier de stimulants échanges avec Philippe Hambye lors de mon séjour à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve. Khrystyna Mytsak, Jean-Baptiste Blanc, Stéphane Borel, Gilles Merminod et Xavier Gradoux ont facilité la production des données. François Bavaud et Romain Isely ont, quant à eux, apporté une aide précieuse au niveau de l'analyse statistique. Importante a été la contribution d'Isabelle Racine, qui est intervenue dans la conception et la réalisation de la première partie de l'étude expérimentale. Mes remerciements vont aussi à deux relecteurs anonymes pour leurs commentaires sur la première version de cet article.

## Références

- AGHA, Asif (2007). *Language and social relations*, New York, Cambridge University Press.
- ANDREASSEN, Helene, Raphael MAÎTRE et Isabelle RACINE (2010). « La Suisse », dans Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche (dir.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys, p. 211-233.
- ARMSTRONG, Nigel (2002). « Nivellement et standardisation en anglais et en français », *Langage et société*, vol. 4, n° 102, p. 5-32.
- ARMSTRONG, Nigel, et Tim POOLEY (2010). *Social and linguistic change in European French*, Londres, Palgrave Macmillan.
- BLANCHET, Philippe (2016). *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Textuel.
- BOURDIEU, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BRITAIN, David (2016). « Sedentarism and nomadism in the sociolinguistics of dialect », dans Nikolas Coupland (dir.), *Sociolinguistics: Theoretical debates*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 217-241.
- BRUBAKER, Rogers (2010). « Migration, membership, and the modern nation-state: Internal and external dimensions of the politics of belonging », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. XLI, n° 1, p. 61-78.
- BUCHOLTZ, Mary (2003). « Sociolinguistic nostalgia and the authentication of identity », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 7, n° 3, p. 398-416.
- BUCHOLTZ, Mary (2004). « Styles and stereotypes: The linguistic negotiation of identity among Laotian American youth », *Pragmatics*, vol. 14, n° 2-3, p. 127-147.
- CAMPBELL-KIBLER, Kathryn (2007). « Accent, (ING), and the social logic of listener perceptions », *American Speech*, vol. 82, n° 1, p. 32-64.
- CAMPBELL-KIBLER, Kathryn (2010). « The effect of speaker information on attitudes toward (ING) », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 29, n° 2, p. 214-223.

- CANUT, Cécile, et Alexandre DUCHÊNE (2011). « Introduction. Instrumentalisations politiques et économiques des langues : le plurilinguisme en question », *Langage et société*, vol. 136, n° 2, p. 5-12.
- CHAMBERS, Jack, et Peter TRUDGILL (1998). *Dialectology*, 2<sup>e</sup> éd., Cambridge, Cambridge University Press.
- CONSEIL DE L'EUROPE (2001). *Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Strasbourg, Unité des Politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, en ligne : <https://rm.coe.int/16802fc3a8> (consulté le 12 avril 2019).
- CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE (2018). *Ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE)*, en ligne : [http://www.admin.ch/ch/fr/rs/142\\_205/](http://www.admin.ch/ch/fr/rs/142_205/) (consulté le 12 avril 2019).
- CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE (2010). *Rapport sur l'évolution de la politique d'intégration de la confédération*, en ligne : <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/integration/berichte/ber-br-integrpolitik-f.pdf> (consulté le 12 avril 2019).
- COSTA, James, Patricia LAMBERT et Cyril TRIMAILLE (2012). « Idéologies, représentations et différenciations sociolinguistiques : quelques notions en question », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, n° 6, p. 247-266.
- COUPLAND, Nikolas (2007). *Style: Language variation and identity*, New York, Cambridge University Press.
- DRUMMOND, Rob (2012). « Aspects of identity in a second language: ING variation in the speech of Polish migrants living in Manchester, UK », *Language Variation and Change*, vol. 24, n° 1, p. 107-133.
- ECKERT, Penelope (2008). « Variation and the indexical field », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 12, n° 4, p. 453-476.
- ECKERT, Penelope (2012). « Three waves of variation study: The emergence of meaning in the study of sociolinguistic variation », *Annual Review of Anthropology*, n° 41, p. 87-100.
- FIBBI, Rosita, Mathias LERCH et Philippe WANNER (2007). « Naturalisation and socio-economic characteristics of youth of immigrant descent in Switzerland », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 33, n° 7, p. 1121-1144.
- FLUBACHER, Mi-Cha (2013). « Language(s) as the key to integration? The ideological role of diglossia in the German-speaking region of Switzerland », dans Erzsebet Barat, Patrick Studer et Jiri Nevkapil (dir.), *Ideological conceptualizations of language*, Francfort, Peter Lang, p. 171-192.
- FRANCARD, Michel (1993). *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*, en collaboration avec Joëlle Lambert et Françoise Berdal-Masuy, Bruxelles, Service de la langue française de la Communauté française.
- FRANCARD, Michel (2001). « Français de frontière : la Belgique et la Suisse francophones », *Présence francophone*, n° 56, p. 27-54.
- GÉA Jean-Michel, et Médéric GASQUET-CYRUS (dir.) (2017). « Marseille : entre gentrification et ségrégation langagière », *Langage et société*, vol. 3, n° 162.
- GRIN, François, Claudio SFREDDO et François VAILLANCOURT (2010). *The economics of the multilingual workplace*, New York, Routledge.

- GRONDELAERS, Stefan, Paul VAN GENT et Roeland VAN HOUT (2015). « Is Moroccan-flavoured standard Dutch or not? On the use of perceptual criteria to determine the limits of standard languages », dans Alexei Prikhodkine et Dennis R. Preston (dir.), *Responses to language varieties*, Amsterdam, John Benjamins, p. 191-218.
- HAMBYE, Philippe, et Anne-Sophie ROMAINVILLE (2014). *Apprentissage du français et intégration : des évidences à interroger*, Français & Société, n° 26-27, EME.
- HAY, Jennifer, et Katie DRAGER (2010). « Stuffed toys and speech perception », *Linguistics*, vol. 48, n° 4, p. 865-892.
- HELLER, Monica (2011). « La francophonie et ses contradictions : multiples positions, multiples intérêts », *Sociolinguistic Studies*, vol. 5, n° 3, p. 423-439.
- HOGAN-BRUN, Gabrielle, Clare MAR-MOLINERO et Patrick STEVENSON (dir.) (2009). *Discourses on language and integration*, Amsterdam, Benjamins.
- HOWARD, Martin, Raymond MOUGEON et Jean-Marc DEWAELE (2013). « Sociolinguistics and second language acquisition », dans Robert Bayley, Cameron Richard et Ceil Lucas (dir.), *The Oxford handbook of sociolinguistics*, New York, Oxford University Press, p. 340-359.
- IRVINE, Judith T. (2001). « “Style” as distinctiveness: The culture and ideology of linguistic differentiation », dans Penelope Eckert et John Rickford (dir.), *Style and sociolinguistic variation*, New York, Cambridge University Press, p. 21-43.
- IRVINE, Judith T., et Susan GAL (2000). « Language ideology and linguistic differentiation », dans Paul V. Kroskrity (dir.), *Regimes of language: Ideologies, politics, and identities*, Santa Fe, School of American Research Press, p. 35-84.
- KRISTIANSEN, Tore (2015). « The primary relevance of subconsciously offered attitudes », dans Alexei Prikhodkine et Dennis R. Preston (dir.), *Responses to language varieties: Variability, processes and outcomes*, Amsterdam, John Benjamins, p. 87-116
- KROSNICK, Jon (1999). « Survey research », *Annual Review of Psychology*, vol. 50, n° 1, p. 537-567.
- KROSNICK, Jon, Charles JUDD et Bernd WITTENBRINK (2005). « The measurement of attitudes », dans Dolores Albarracín, Blair Johnson et Mark Zanna (dir.), *The Handbook of attitudes*, Mahwah, Lawrence Erlbaum, p. 21-76.
- LABOV, William (1976). *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- LIPPI-GREEN, Rosina (2012). *English with an accent: Language, ideology, and discrimination in the United States*, 2<sup>e</sup> éd., New York, Routledge.
- MATTHEIER, Klaus (1997). « Über Destandardisierung, Umstandardisierung und Standardisierung in modernen europäischen Standardsprachen », dans Klaus Mattheier et Edgar Radtke (dir.), *Standardisierung und Destandardisierung europäischer Nationalsprachen*, Francfort, Peter Lang, p. 1-9.
- MÉNÉTREY, Pierre, et Sandra SCHWAB (2014). « Labguistic: A web platform to design and run speech perception experiments », dans Yolanda Congosto Martín, Maria Luisa Montero Curiel et Antonio Salvador Plans (dir.), *Fonética experimental, educación superior e investigación*, Madrid, Arco/Libros, p. 543-556.

- MILANI, Tommaso (2008). « Language testing and citizenship: A language ideological debate in Sweden », *Language in Society*, vol. 37, n° 1 p. 27-59.
- MILROY, James (2001). « Language ideologies and the consequences of standardization », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 5, n° 4, p. 530-555.
- MOREAU, Marie-Louise, Pierre BOUCHARD, Stéphanie DEMARTIN, Françoise GADET, Emmanuelle GUERIN, Bernard HARMEGNIES, Kathy HUET, Foued LAROSSI, Alexei PRIKHODKINE, Pascal SINGY, Ndiassé THIAM et Harry TYNE (2007). *Les accents dans la francophonie : une enquête internationale*, Français & Société, n° 16, EME.
- MOUGEON, Raymond, Terry NADASDI et Katherine REHNER (2010). *The sociolinguistic competence of immersion students*, Toronto, Multilingual Matters.
- MOYER, Melissa G., et Luisa MARTIN ROJO (2007). « Language, migration and citizenship: New challenges in the regulation of bilingualism », dans Monica Heller (dir.), *Bilingualism: A social approach*, New York, Palgrave Macmillan, p. 137-160.
- NIEDZIELSKI, Nancy (1999). « The effect of social information on the perception of sociolinguistic variables », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 18, n° 1, p. 62-85.
- NIEDZIELSKI, Nancy, et Dennis R. PRESTON (2003). *Folk linguistics*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS) (2017). *La population de la Suisse 2016*, Neuchâtel, OFS, en ligne : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.3902099.html> (consulté le 12 avril 2019).
- OHARA, Yumiko (2001). « Finding one's voice in Japanese: A study of pitch levels of L2 users », dans Aneta Pavlenko, Adrian Blackledge, Ingrid Piller et Marya Teutsch-Dwyer (dir.), *Multilingualism, second language learning, and gender*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 231-254.
- PHARAO, Nicolai, Marie MAEGAARD, Janus SPINDLER MOLLER et Tore KRISTIANSEN (2014). « Indexical meanings of [s+] among Copenhagen youth: Social perception of a phonetic variant in different prosodic contexts », *Language in Society*, vol. 43, n° 1, p. 1-31.
- PILLER, Ingrid (2002). « Passing for a native speaker: Identity and success in second language learning », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 6, n° 2, p. 179-208.
- PILLER, Ingrid (2016). *Linguistic diversity and social justice: An introduction to applied sociolinguistics*, New York, Oxford University Press.
- PRIKHODKINE, Alexei (2011). *Dynamique normative du français en usage en Suisse romande : enquête sociolinguistique dans les cantons de Vaud, Genève et Fribourg*, Paris, L'Harmattan.
- PRIKHODKINE, Alexei (2019). « Accents régionaux du français : interroger des évidences », *Glottopol*, n° 31, p. 10-26
- PRIKHODKINE, Alexei, et David CORREIA SAAVEDRA (2016). « Pratiques langagières légitimes et ethnicité : quels rapports? », dans Laurence Arrighi et Annette Boudreau (dir.), *Langue et légitimation : la construction du locuteur francophone*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 107-126.

- PUJOLAR, Joan (2007). « Bilingualism and the nation-state in the post-national era », dans Monica Heller (dir.), *Bilingualism: A social approach*, New York, Palgrave Macmillan, p. 71-95.
- RACINE, Isabelle, et Helene ANDREASSEN (2012). « A phonological study of a Swiss French variety: Data from the Canton of Neuchâtel », dans Randall Gess, Chantal Lyche et Trudell Meisenburg (dir.), *Phonological variation in French: Illustrations from three continents*, Amsterdam, John Benjamins, p. 173-207.
- RACINE, Isabelle, Sandra SCHWAB et Sylvain DETEY (2013). « Accent(s) suisse(s) ou standard(s) suisse(s)? Approche perceptive dans quatre régions de Suisse romande », dans Anita Falkert (dir.), *La perception des accents du français hors de France*, Mons, CIPA, p. 41-59.
- RUBIN, Donald (1992). « Nonlanguage factors affecting undergraduates' judgments of nonnative English-speaking teaching assistants », *Research in Higher Education*, vol. 33, n° 4, p. 511-531.
- SABOURIN, Stéphane, Pierre VALOIS et Yvan LUSSIER (2005). « L'utilisation des questionnaires en recherche : une solution pratique qui nécessite une démarche rigoureuse », dans Stéphane Bouchard et Caroline Cyr (dir.), *Recherche psychosociale : pour harmoniser recherche et pratique*, 2<sup>e</sup> éd., Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 279-320.
- SCHÖBI, Nicole, et Dominique JOYE (2001). *À la recherche du bon échantillon : comparaison des résultats entre méthode des quotas et aléatoire*, Neuchâtel, Service suisse d'information et d'archivage de données pour les sciences sociales.
- SINGY, Pascal, Arlette MOTTAZ BARAN, Martine AMSTALDEN, Alexei PRIKHODKINE et Nicole JUFER (2004). *Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique*, Berne, Peter Lang.
- SPINI, Mathilde, et Cyril TRIMAILLE (2017). « Les significations sociales de la palatalisation/affrication à Marseille : processus ségrégatifs et changement linguistique », *Langage et société*, n° 162, p. 53-78.
- VERTOVEC, Steven (2007). « Super-diversity and its implications », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 30, n° 6, p. 1024-1054.
- ZIMMAN, Lal (2017). « Gender as stylistic bricolage: Transmasculine voices and the relationship between fundamental frequency and /s/ », *Language in Society*, vol. 46, n° 3, p. 339-370.

## Mots clés

variation régionale, accent étranger, changement indexical, frontières ethno-nationales, minorisation

## Key words

regional variation, foreign accent, indexical change, ethno-national boundaries, minorization

## Correspondance

[Alexei.Prikhodkine@unige.ch](mailto:Alexei.Prikhodkine@unige.ch)